

SERVICIUL FINANCIAR

400012 Cluj-Napoca, România
str. Victor Babeș nr. 8
Tel: +40-264-597256 int. 2159
Fax: +40-264-597257

www.umfcluj.ro



UMF
UNIVERSITATEA DE
MEDICINĂ ȘI FARMACIE
IULIU HAȚIEGANU
CLUJ-NAPOCA

FRAIS DE SCOLARITÉ Valables pour l'année universitaire 2026-2027

I. Termes:

Dans ce document, les termes suivants seront interprétés comme suit:

Année complémentaire- année de redoublement, dans lequel les étudiants qui n'ont pas obtenu le nombre minimal d'unités de crédit nécessaires pour la réussite d'une année universitaire, peuvent s'inscrire, conformément au Règlement pour l'organisation et le déroulement de l'activité didactique dans le cycle des études universitaires de licence/ master ;

Année complémentaire finale, études universitaires de licence- année d'études au cours de laquelle les étudiants de la dernière année, , qui n'ont pas obtenu à la fin des sessions de rattrapages toutes les unités de crédits nécessaires pour obtenir leur diplôme du programme d'études respectif peuvent s'inscrire;

Année complémentaire finale, études universitaires de master- année d'études au cours de laquelle les étudiants au master peuvent s'inscrire, qui après la dernière année d'études, a au moins une matière non promue dans les matières du programme d'études qu'il suit.

Crédit échoué- unité de crédit correspondant à une discipline dont l'étude n'a pas été validée par la réussite de l'examen correspondant (règlement ECTS);

Crédits à l'avance- unité de crédit reconnue par l'UMF, aux étudiants ayant bénéficié d'une mobilité académique temporaire (ERASMUS), pour l'étude de des disciplines liées à l'année supérieure à celle dans laquelle l'étudiant est inscrit ;

Crédits supplémentaires- crédits accumulés par les étudiants pour des matières optionnelles supplémentaires, matières optionnelles, jusqu'à un maximum de 20 crédits ECTS ;

Pénalités- montants dus pour ne pas payer les frais de scolarité à temps, selon les dates d'échéance fixées annuellement par le Sénat de l'UMF ; les pénalités sont payées par les étudiants payants, les étudiants inscrits à l'année complémentaire, les étudiants inscrits à l'année complémentaire finale; est calculé en pourcentage de 0,1% / jour civil de retard lié au montant dû (0,1% x nombre de jours de retard x montant dû);

Nombre de jours de retard- le nombre de jours calculé à partir du premier jour suivant la date d'échéance jusqu'à la date de paiement; si le paiement est effectué par virement bancaire, la date de paiement est la date à laquelle le montant qui fait l'objet du paiement a été perçu sur le compte de l'université ;

Frais de scolarité- les frais de scolarité annuels payés par les étudiants payants, ceux inscrits à l'année complémentaire et ceux inscrits à l'année complémentaire finale;

Autres frais- autres frais facturés par l'UMF conformément à la loi, pour diverses formes de

SERVICIUL FINANCIAR

400012 Cluj-Napoca, România
str. Victor Babeș nr. 8
Tel: +40-264-597256 int. 2159
Fax: +40-264-597257



UMF
UNIVERSITATEA DE
MEDICINĂ ȘI FARMACIE
IULIU HAȚIEGANU
CLUJ-NAPOCA

www.umfcluj.ro

vérification, admissions, inscriptions, réinscriptions, répétition des examens, autres activités non incluses dans le programme.

UMF- Université de Médecine et de Pharmacie "Iuliu Hațieganu".

II. ÉTUDIANTS AVEC FRAIS DE SCOLARITÉ - QUI PASSENT UN EXAMEN ÉCRIT D'ADMISSION, PROGRAMME D'ÉTUDES EN ROUMAIN 300-360 CRÉDITS, ÉTUDES UNIVERSITAIRES DE LICENCE

1. FRAIS DE SCOLARITÉ:

Année d'étude	Faculté de Médecine (360 crédits)	Faculté de Médecine Dentaire (360 crédits)	Faculté de Pharmacie (300 crédits)
I*	14000 lei	14000 lei	10000 lei
II*	12000 lei	12000 lei	10000 lei
III	10000 lei	10000 lei	10000 lei
IV	10000 lei	10000 lei	10000 lei
V	10000 lei	10000 lei	10000 lei
VI	10000 lei	10000 lei	-

* Pour les étudiants inscrits en première année, dans les programmes d'études de Médecine, Médecine dentaire, Pharmacie, avant l'année académique 2025-2026, les frais d'études restent les mêmes (10000 lei).

Le frais pour la troisième possibilité de passer l'examen - 150 lei/ examen

Le paiement des frais de scolarité peut être faite intégralement ou en deux versements:

Échéance premier versement: 16 octobre 2026

Échéance second versement: 16 février 2027

Pour les 60 premiers jours de la date d'échéance, l'université se réserve le droit de facturer pénalité de 0,1% / jour de retard par rapport au montant dû. Si, dans 60 jours, l'étudiant n'a pas payé les frais de scolarité et les pénalités associées, l'université prend les dispositions nécessaires pour expulser les étudiants débiteurs.

La décision d'expulsion implique l'annulation d'engagements financiers des étudiants.

La réinscription est effectuée par décision du recteur, après le paiement des frais de réinscription d'un montant de 500 lei / an. L'étudiant doit payer les frais de scolarité liés à l'année d'études dans laquelle il est inscrit, conformément au Règlement pour l'organisation et le déroulement de l'activité didactique dans le cycle des études universitaires de licence.

Le frais pour la première présentation à l'examen de licence est inclus dans les frais de scolarité. Le frais pour la répétition de l'examen de licence est de 500 lei.

2. LES FRAIS POUR LES ÉTUDIANTS INSCRITS DANS UNE ANNÉE COMPLÉMENTAIRE

Les étudiants dans une année complémentaire payent les frais de scolarité comprenant :

SERVICIUL FINANCIAR

400012 Cluj-Napoca, România
str. Victor Babeș nr. 8
Tel: +40-264-597256 int. 2159
Fax: +40-264-597257

www.umfcluj.ro



UMF
UNIVERSITATEA DE
MEDICINĂ ȘI FARMACIE
IULIU HAȚIEGANU
CLUJ-NAPOCA

- a) 10% du frais de scolarité annuelle pour l'année d'études de l'étudiant;
- b) les frais pour les crédits échoués des années antérieures:

nr.des crédits échoués X la valeur d'un crédit échoué

- Pour les programmes d'études de 360 crédits, 1ere année d'études, la valeur d'un crédit échoué est de 235 lei;
- Pour les programmes d'études de 360 crédits, 2ème année d'études, la valeur d'un crédit échoué est de 200 lei;
- Pour les programmes d'études de 360 crédits, 3ème année d'études - 6ème année, la valeur d'un crédit échoué est de 170 lei;
- Pour les programmes d'études de 300 crédits, 1ere année d'études - 5ème année d'études, la valeur d'un crédit échoué est de 170 lei;

Les étudiants dans l'année complémentaire **paient intégralement** les frais: les frais pour l'année complémentaire et pour le frais pour les crédits échoués jusqu'à **16 octobre 2026**.

Pour les 60 premiers jours de la date d'échéance, l'université se réserve le droit de facturer pénalité de 0,1% / jour de retard par rapport au montant dû. Si, dans 60 jours, l'étudiant n'a pas payé les frais de scolarité pour l'année complémentaire, les frais pour les crédits échoués, et les pénalités associées, l'université prend les dispositions nécessaires pour expulser les étudiants débiteurs.

La décision d'expulsion implique l'annulation d'engagements financiers des étudiants. La réinscription est effectuée par décision du recteur, après le paiement des frais de réinscription d'un montant de 500 lei / an. L'étudiant doit payer les frais de scolarité liés à l'année d'études dans laquelle il est inscrit, conformément au Règlement pour l'organisation et le déroulement de l'activité didactique dans le cycle des études universitaires de licence.

Les étudiants boursiers de l'État roumain, avec ou sans bourse, admis dans les établissements d'enseignement supérieur sur des places financées par le budget de l'Etat, des Roumains de partout, inscrits dans une année complémentaire, devront payer les frais en lei, le montant étant le même que celui prévu pour les citoyens roumains (le 2ème point de l'Annexe).

3. LES FRAIS POUR LES ÉTUDIANTS INSCRITS DANS L'ANNÉE COMPLÉMENTAIRE FINALE

Les étudiants dans la dernière année d'études qui n'ont pas obtenu toutes les crédits nécessaires pour promouvoir le programme d'étude, à la fin de toutes les sessions d'exams, peuvent continuer leurs études dans une année complémentaire finale.

Les étudiants dans une année complémentaire finale payent les frais de scolarité comprenant :

- a) 10% du frais de scolarité annuelle pour l'année d'études de l'étudiant;
- b) le frais pour les crédits échoués des années antérieures:

nr.des crédits échoués X la valeur d'un crédit échoué

- Pour les programmes d'études de 360 crédits, la valeur d'un crédit échoué est de 135 lei;

SERVICIUL FINANCIAR

400012 Cluj-Napoca, România
str. Victor Babeș nr. 8
Tel: +40-264-597256 int. 2159
Fax: +40-264-597257



UMF
UNIVERSITATEA DE
MEDICINĂ ȘI FARMACIE
IULIU HAȚIEGANU
CLUJ-NAPOCA

www.umfcluj.ro

- Pour les programmes d'études de 300 crédits, la valeur d'un crédit échoué est de 170 lei;

Les étudiants dans une année complémentaire finale **paient intégralement** les frais: 10% du frais de scolarité annuelle pour l'année d'études de l'étudiant et le frais pour les crédits échoués jusqu'à **16 octobre 2026**. Pour les 60 premiers jours de la date d'échéance, l'université se réserve le droit de facturer pénalité de 0,1% / jour de retard par rapport au montant dû. Si, dans 60 jours, l'étudiant n'a pas payé les frais de scolarité pour l'année complémentaire finale et les pénalités associées, l'université prend les dispositions nécessaires pour expulser les étudiants débiteurs.

La décision d'expulsion implique l'annulation d'engagements financiers des étudiants. La réinscription est effectuée par décision du recteur, après le paiement des frais de réinscription d'un montant de 500 lei / an. L'étudiant doit payer les frais de scolarité liés à l'année d'études dans laquelle il est inscrit, conformément au Règlement pour l'organisation et le déroulement de l'activité didactique dans le cycle des études universitaires de licence.

Les étudiants boursiers de l'État roumain, avec ou sans bourse, admis dans les établissements d'enseignement supérieur sur des places financées par le budget de l'Etat, des Roumains de partout, inscrits dans une année complémentaire finale, devront payer les frais en lei, le montant étant le même que celui prévu pour les citoyens roumains (le 3^{ème} point de l'Annexe).

4. LES FRAIS POUR LES CRÉDITS ÉCHOUÉS

Un étudiant peut accéder à une année universitaire supérieure, avec des crédits échoués, selon les dispositions du Règlement pour l'organisation et le déroulement de l'activité didactique dans le cycle des études universitaires de licence.

Le frais pour les crédits échoués est déterminé comme suit:

nr.des crédits échoués X la valeur d'un crédit échoué

- Pour les programmes d'études de 360 crédits, 1^{ere} année d'études, la valeur d'un crédit échoué est de 235 lei;
- Pour les programmes d'études de 360 crédits, 2^{ème} année d'études, la valeur d'un crédit échoué est de 200 lei;
- Pour les programmes d'études de 360 crédits, 3^{ème} année d'études - 6^{ème} année, la valeur d'un crédit échoué est de 170 lei;
- Pour les programmes d'études de 300 crédits, 1^{ere} année d'études - 5^{ème} année d'études, la valeur d'un crédit échoué est de 170 lei;

Le paiement des crédits échoués se fait à la valeur du crédit de l'année d'étude dans laquelle l'étudiant est immatriculé.

Les étudiants boursiers de l'État roumain, avec ou sans bourse, admis dans les établissements d'enseignement supérieur sur des places financées par le budget de l'Etat, des Roumains de partout, qui réussissent dans l'année d'études supérieure, mais qui ont des crédits échoués, paieront les frais pour les crédits échoués en lei, le montant étant le même que celui prévu pour les citoyens roumains.

Paiement des frais pour les crédits échoués se fait au moins 10 jours avant la session d'examen.

SERVICIUL FINANCIAR

400012 Cluj-Napoca, România
str. Victor Babeș nr. 8
Tel: +40-264-597256 int. 2159
Fax: +40-264-597257

www.umfcluj.ro



UMF
UNIVERSITATEA DE
MEDICINĂ ȘI FARMACIE
IULIU HAȚIEGANU
CLUJ-NAPOCA

5. LES FRAIS POUR LES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES :

Les étudiants immatriculés à l'UMF peuvent suivre, dans un régime de frais, des matières optionnelles supplémentaires, des matières optionnelles, jusqu'à un maximum de 20 ECTS. Les crédits accumulés conformément au présent article ne peuvent être utilisés pour une immatriculation dans une année supérieure.

Les frais pour les crédits supplémentaires, est déterminé comme suit :

nr.des crédits X la valeur d'un crédit supplémentaires

- Pour les programmes d'études de 360 crédits, 1ere année d'études, la valeur d'un crédit est de 235 lei;
- Pour les programmes d'études de 360 crédits, 2ème année d'études, la valeur d'un crédit est de 200 lei;
- Pour les programmes d'études de 360 crédits, 3ème année d'études - 6ème année, la valeur d'un crédit est de 170 lei;
- Pour les programmes d'études de 300 crédits, 1ere année d'études - 5ème année d'études, la valeur d'un crédit est de 170 lei;

Les étudiants boursiers de l'État roumain, avec ou sans bourse, admis dans les établissements d'enseignement supérieur sur des places financées par le budget de l'Etat, des Roumains de partout, paieront les frais pour les crédits supplémentaires en lei, le montant étant le même que celui prévu pour les citoyens roumains.

Paiement des frais pour les crédits échoués se fait au moins 10 jours avant la session d'examen.

6. FRAIS DE SCOLARITÉ POUR LA DEUXIÈME FACULTÉ

Le frais de scolarité pour la deuxième faculté, pour les étudiants et les diplômés	= avec le frais de scolarité correspondant aux étudiants payants, et à l'année universitaire dans lequel ils sont immatriculés
--	--

Le frais pour la troisième possibilité de passer l'examen - 150 lei/ examen

Le paiement des frais de scolarité peut être faite intégralement ou en deux versements:

Échéance premier versement: 16 octobre 2026

Échéance second versement: 16 février 2027

Pour les 60 premiers jours de la date d'échéance, l'université se réserve le droit de facturer pénalité de 0,1% / jour de retard par rapport au montant dû. Si, dans 60 jours, l'étudiant n'a pas payé les frais de scolarité et les pénalités associées, l'université prend les dispositions nécessaires pour expulser les étudiants débiteurs.

La décision d'expulsion implique l'annulation d'engagements financiers des étudiants. La réinscription

SERVICIUL FINANCIAR

400012 Cluj-Napoca, România
str. Victor Babeș nr. 8
Tel: +40-264-597256 int. 2159
Fax: +40-264-597257



UMF
UNIVERSITATEA DE
MEDICINĂ ȘI FARMACIE
IULIU HAȚIEGANU
CLUJ-NAPOCA

www.umfcluj.ro

est effectuée par décision du recteur, après le paiement des frais de réinscription d'un montant de 500 lei / an. L'étudiant doit payer les frais de scolarité liés à l'année d'études dans laquelle il est inscrit, conformément au Règlement pour l'organisation et le déroulement de l'activité didactique dans le cycle des études universitaires de licence.

Le frais pour la première présentation à l'examen de licence est inclus dans les frais de scolarité. Le frais pour la répétition de l'examen de licence est de 500 lei.

III. LES ÉTUDIANTS PAYANTS – ADMIS SUR BASE DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS SCOLAIRES, PROGRAMME D'ÉTUDES EN ROUMAIN DE 180- 240 CRÉDITS, NIVEAU DE LICENCE

1. LE FRAIS DE SCOLARITÉ

Année d'étude	Balneofiziokinetothérapie et Récupération Médicale (180 credite)	Radiologie et Imagerie Médical (180 credite)	Nutrition et diététique (180 credite)	Cosmétique médicale et technologie des produits cosmétiques (180 credite)	Infirmières (240 credite)	Technique dentaire (180 credite)
I*	5500 lei	7500 lei	5000 lei	5000 lei	5000 lei	7500 lei
II	4800 lei	4800 lei	4800 lei	4800 lei	4800 lei	6000 lei
III	4800 lei	4800 lei	4800 lei	4800 lei	4800 lei	6000 lei
IV					4800 lei	

* Pour les étudiants inscrits en première année, avant l'année académique 2026-2027, les frais d'études restent inchangés.

Le frais pour la troisième possibilité de passer l'examen - 150 lei/ examen

Le paiement des frais de scolarité peut être faite intégralement ou en deux versements:

Échéance premier versement: 16 octobre 2026

Échéance second versement: 16 février 2027

Pour les 60 premiers jours de la date d'échéance, l'université se réserve le droit de facturer pénalité de 0,1% / jour de retard par rapport au montant dû. Si, dans 60 jours, l'étudiant n'a pas payé les frais de scolarité et les pénalités associées, l'université prend les dispositions nécessaires pour expulser les étudiants débiteurs.

La décision d'expulsion implique l'annulation d'engagements financiers des étudiants. La réinscription est effectuée par décision du recteur, après le paiement des frais de réinscription d'un montant de 500 lei / an. L'étudiant doit payer les frais de scolarité liés à l'année d'études dans laquelle il est inscrit, conformément au Règlement pour l'organisation et le déroulement de l'activité didactique dans le cycle des études universitaires de licence.

Le frais pour la première présentation à l'examen de licence est inclus dans les frais de scolarité. Le frais pour la répétition de l'examen de licence est de 500 lei.

SERVICIUL FINANCIAR

400012 Cluj-Napoca, România
str. Victor Babeș nr. 8
Tel: +40-264-597256 int. 2159
Fax: +40-264-597257



UMF
UNIVERSITATEA DE
MEDICINĂ ȘI FARMACIE
IULIU HAȚIEGANU
CLUJ-NAPOCA

www.umfcluj.ro

2. LES FRAIS POUR LES ÉTUDIANTS INSCRITS DANS UNE ANNÉE COMPLÉMENTAIRE

Les étudiants dans une année complémentaire payent les frais de scolarité comprenant :

- a) 10% du frais de scolarité annuelle pour l'année d'études de l'étudiant;
- b) les frais pour les crédits échoués des années antérieures:

nr. des crédits échoués X la valeur d'un crédit échoué

- Pour **1ere année d'études**, la valeur d'un crédit échoué est :
 - pour le programme d'études **Balneofiziokinetothérapie et Récupération Médicale**, 90 lei;
 - pour le programme d'études **Radiologie et Imagerie Médical**, 125 lei;
 - pour le programme d'études **Nutrition et diététique**, 85 lei;
 - pour le programme d'études **Cosmétique médicale et technologie des produits cosmétiques**, 85 lei;
 - pour le programme d'études **Infirmières**, 85 lei;
 - pour le programme d'études **Technique dentaire**, 85 lei;
- Pour 2ème année d'études - 4ème année d'études, pour les programmes d'études de 180 – 240 crédits, la valeur d'un crédit échoué est de 80 lei;
- Pour 2ème année d'études - 3ème année d'études, pour les programmes d'études Technique dentaire, la valeur d'un crédit échoué est de 100 lei;

Les étudiants dans l'année complémentaire **paient intégralement** les frais: les frais pour l'année complémentaire et pour le frais pour les crédits échoués jusqu'à **16 octobre 2026**.

Pour les 60 premiers jours de la date d'échéance, l'université se réserve le droit de facturer pénalité de 0,1% / jour de retard par rapport au montant dû. Si, dans 60 jours, l'étudiant n'a pas payé les frais de scolarité pour l'année complémentaire, les frais pour les crédits échoués, et les pénalités associées, l'université prend les dispositions nécessaires pour expulser les étudiants débiteurs.

La décision d'expulsion implique l'annulation d'engagements financiers des étudiants. La réinscription est effectuée par décision du recteur, après le paiement des frais de réinscription d'un montant de 500 lei / an. L'étudiant doit payer les frais de scolarité liés à l'année d'études dans laquelle il est inscrit, conformément au Règlement pour l'organisation et le déroulement de l'activité didactique dans le cycle des études universitaires de licence.

Les étudiants boursiers de l'État roumain, avec ou sans bourse, admis dans les établissements d'enseignement supérieur sur des places financées par le budget de l'Etat, des Roumains de partout, inscrits dans une année complémentaire, devront payer les frais en lei, le montant étant le même que celui prévu pour les citoyens roumains (le 2ème point de l'Annexe).

3. LES FRAIS POUR LES ÉTUDIANTS INSCRITS DANS L'ANNÉE COMPLÉMENTAIRE FINALE

Les étudiants dans la dernière année d'études qui n'ont pas obtenu toutes les crédits nécessaires pour promouvoir le programme d'étude, à la fin de toutes les sessions d'examens, peuvent continuer leurs

SERVICIUL FINANCIAR

400012 Cluj-Napoca, România
str. Victor Babeș nr. 8
Tel: +40-264-597256 int. 2159
Fax: +40-264-597257

www.umfcluj.ro

études dans une année complémentaire finale.



UMF
UNIVERSITATEA DE
MEDICINĂ ȘI FARMACIE
IULIU HAȚIEGANU
CLUJ-NAPOCA

Les étudiants dans une année complémentaire finale payent les frais de scolarité comprenant :

- a) 10% du frais de scolarité annuelle pour l'année d'études de l'étudiant;
- b) le frais pour les crédits échoués des années antérieures:

nr.des crédits échoués X la valeur d'un crédit échoué

- Pour les programmes d'études de 180 – 240 crédits, la valeur d'un crédit échoué est de 80 lei;
- Pour les programmes d'études Technologie Dentaire, la valeur d'un crédit échoué est de 100 lei;

Les étudiants dans une année complémentaire finale **paient intégralement** les frais: 10% du frais de scolarité annuelle pour l'année d'études de l'étudiant et le frais pour les crédits échoués jusqu'à **16 octobre 2026**. Pour les 60 premiers jours de la date d'échéance, l'université se réserve le droit de facturer pénalité de 0,1% / jour de retard par rapport au montant dû. Si, dans 60 jours, l'étudiant n'a pas payé les frais de scolarité pour l'année complémentaire finale et les pénalités associées, l'université prend les dispositions nécessaires pour expulser les étudiants débiteurs.

La décision d'expulsion implique l'annulation d'engagements financiers des étudiants. La réinscription est effectuée par décision du recteur, après le paiement des frais de réinscription d'un montant de 500 lei / an. L'étudiant doit payer les frais de scolarité liés à l'année d'études dans laquelle il est inscrit, conformément au Règlement pour l'organisation et le déroulement de l'activité didactique dans le cycle des études universitaires de licence.

Les étudiants boursiers de l'État roumain, avec ou sans bourse, admis dans les établissements d'enseignement supérieur sur des places financées par le budget de l'Etat, des Roumains de partout, inscrits dans une année complémentaire finale, devront payer les frais en lei, le montant étant le même que celui prévu pour les citoyens roumains (le 3^{ème} point de l'Annexe).

4. LES FRAIS POUR LES CRÉDITS ÉCHOUÉS

Un étudiant peut accéder à une année universitaire supérieure, avec des crédits échoués, selon les dispositions du Règlement pour l'organisation et le déroulement de l'activité didactique dans le cycle des études universitaires de licence.

Le frais pour les crédits échoués est déterminé comme suit:

nr.des crédits échoués X la valeur d'un crédit échoué

- Pour **1ere année d'études**, la valeur d'un crédit échoué est :
 - pour le programme d'études **Balneofiziokinetothérapie et Récupération Médicale**, 90 lei;
 - pour le programme d'études **Radiologie et Imagerie Médical**, 125 lei;
 - pour le programme d'études **Nutrition et diététique**, 85 lei;
 - pour le programme d'études **Cosmétique médicale et technologie des produits cosmétiques**, 85 lei;

SERVICIUL FINANCIAR

400012 Cluj-Napoca, România
str. Victor Babeș nr. 8
Tel: +40-264-597256 int. 2159
Fax: +40-264-597257



UMF
UNIVERSITATEA DE
MEDICINĂ ȘI FARMACIE
IULIU HAȚIEGANU
CLUJ-NAPOCA

www.umfcluj.ro

- pour le programme d'études **Infirmières**, 85 lei;
- pour le programme d'études **Technique dentaire**, 85 lei;
- Pour 2ème année d'études - 4ème année d'études, pour les programmes d'études de 180 – 240 crédits, la valeur d'un crédit échoué est de 80 lei;
- Pour 2ème année d'études - 3ème année d'études, pour les programmes d'études Technique dentaire, la valeur d'un crédit échoué est de 100 lei;

Le paiement des crédits échoués se fait à la valeur du crédit de l'année d'étude dans laquelle l'étudiant est immatriculé.

Les étudiants boursiers de l'État roumain, avec ou sans bourse, admis dans les établissements d'enseignement supérieur sur des places financées par le budget de l'Etat, des Roumains de partout, qui réussissent dans l'année d'études supérieure, mais qui ont des crédits échoué, paieront les frais pour les crédits échoué en lei, le montant étant le même que celui prévu pour les citoyens roumains. Paiement des frais pour les crédits échoués se fait au moins 10 jours avant la session d'examen.

5. LES FRAIS POUR LES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES :

Les étudiants immatriculés à l'UMF peuvent suivre, dans un régime de frais, des matières optionnelles supplémentaires, des matières optionnelles, jusqu'à un maximum de 20 ECTS. Les crédits accumulés conformément au présent article ne peuvent être utilisés pour une immatriculation dans une année supérieure.

Les frais pour les crédits supplémentaires, est déterminé comme suit :

nr.des crédits X la valeur d'un crédit supplémentaires

- Pour **1ere année d'études**, la valeur d'un crédit est :
 - pour le programme d'études **Balneofiziokinetothérapie et Récupération Médicale**, 90 lei;
 - pour le programme d'études **Radiologie et Imagerie Médical**, 125 lei;
 - pour le programme d'études **Nutrition et diététique**, 85 lei;
 - pour le programme d'études **Cosmétique médicale et technologie des produits cosmétiques**, 85 lei;
 - pour le programme d'études **Infirmières**, 85 lei;
 - pour le programme d'études **Technique dentaire**, 85 lei;
- Pour 2ème année d'études - 4ème année d'études, pour les programmes d'études de 180 – 240 crédits, la valeur d'un crédit est de 80 lei;
- Pour 2ème année d'études - 3ème année d'études, pour les programmes d'études Technique dentaire, la valeur d'un crédit est de 100 lei;

Les étudiants boursiers de l'État roumain, avec ou sans bourse, admis dans les établissements d'enseignement supérieur sur des places financées par le budget de l'Etat, des Roumains de partout, paieront les frais pour les crédits supplémentaires en lei, le montant étant le même que celui prévu pour les citoyens roumains.

SERVICIUL FINANCIAR

400012 Cluj-Napoca, România
str. Victor Babeș nr. 8
Tel: +40-264-597256 int. 2159
Fax: +40-264-597257

www.umfcluj.ro



UMF
UNIVERSITATEA DE
MEDICINĂ ȘI FARMACIE
IULIU HAȚIEGANU
CLUJ-NAPOCA

Paiement des frais pour les crédits échoués se fait au moins 10 jours avant la session d'examen.

IV. LES ÉTUDIANTS PAYANTS, ADMIS PAR CONCOURS D'ÉVALUATION DES PERFORMANCES UNIVERSITAIRES ET DES RÉALISATIONS PERSONNELLES, ÉTUDES UNIVERSITAIRES DE LICENCE

1. LE FRAIS DE SCOLARITÉ

1.1 Les citoyens des États membres de l'UE, des États appartenant à L'Espace Économique Européen et à la Confédération Suisse, vont payer les frais de scolarité suivants:

Année d'étude	Faculté de Médecine (360 crédits)	Faculté de Médecine Dentaire (360 crédits)	Faculté de Pharmacie (300 crédits)	Faculté des sciences infirmières et des sciences de la santé (180 crédits/240 crédits)
I*	10000 euro	10000 euro	10000 euro	3500 euro***
II*	10000 euro	10000 euro	10000 euro	3500 euro
III**	8500 euro	8500 euro	8500 euro	3500 euro
IV**	8000 euro	8000 euro	8000 euro	-
V**	7500 euro	7500 euro	7500 euro	-
VI**	7500 euro	7500 euro	-	-

* Pour les étudiants inscrits en première année, dans les programmes d'études de médecine, médecine dentaire, pharmacie, avant l'année académique 2025-2026, les frais d'études restent inchangés (8500 eur).

** Pour les étudiants inscrits en première année, dans les programmes d'études de médecine, médecine dentaire, pharmacie, avant l'année académique 2023-2024, les frais d'études restent inchangés (7500 eur).

***Les frais s'appliquent aux étudiants inscrits au programme d'études Infirmières en anglais.

- Les frais pour la troisième possibilité de passer l'examen - 150 lei/ examen ;

Le paiement des frais de scolarité peut être faite intégralement ou en deux versements:

Pour la première année d'études :

Échéance premier versement : à la confirmation de la place par le candidat admis
Échéance second versement: 16 février 2027

Pour les années d'études II-VI :

Échéance premier versement: 16 octobre 2026
Échéance second versement: 16 février 2027

Pour les 60 premiers jours de la date d'échéance, l'université se réserve le droit de facturer pénalité de 0,1% / jour de retard par rapport au montant dû. Si, dans 60 jours, l'étudiant n'a pas payé les frais de scolarité et les pénalités associées, l'université prend les dispositions nécessaires pour expulser les étudiants débiteurs. La décision d'expulsion implique l'annulation d'engagements financiers des étudiants.

SERVICIUL FINANCIAR

400012 Cluj-Napoca, România
str. Victor Babeș nr. 8
Tel: +40-264-597256 int. 2159
Fax: +40-264-597257



UMF
UNIVERSITATEA DE
MEDICINĂ ȘI FARMACIE
IULIU HAȚIEGANU
CLUJ-NAPOCA

www.umfcluj.ro

La réinscription est effectuée par décision du recteur, après le paiement des frais de réinscription d'un montant de 500 lei / an. L'étudiant doit payer les frais de scolarité liés à l'année d'études dans laquelle il est inscrit, conformément au Règlement pour l'organisation et le déroulement de l'activité didactique dans le cycle des études universitaires de licence.

Le frais pour la première présentation à l'examen de licence est inclus dans les frais de scolarité. Le frais pour la répétition de l'examen de licence est de 500 lei.

1.2 Les citoyens des États tiers de l'UE, vont payer les frais de scolarité suivants:

Année d'étude	Faculté de Médecine (360 crédits)	Faculté de Médecine Dentaire (360 crédits)	Faculté de Pharmacie (300 crédits)	Faculté des sciences infirmières et des sciences de la santé (180 crédits/240 crédits)
I*	10000 euro	10000 euro	10000 euro	3500 euro***
II*	10000 euro	10000 euro	10000 euro	3500 euro
III**	8500 euro	8500 euro	8500 euro	3500 euro
IV**	8000 euro	8000 euro	8000 euro	-
V**	7500 euro	7500 euro	7500 euro	-
VI**	7500 euro	7500 euro	-	-

* Pour les étudiants inscrits en première année, dans les programmes d'études de médecine, médecine dentaire, pharmacie, avant l'année académique 2025-2026, les frais d'études restent inchangés (8500 eur).

** Pour les étudiants inscrits en première année, dans les programmes d'études de médecine, médecine dentaire, pharmacie, avant l'année académique 2023-2024, les frais d'études restent inchangés (7500 eur).

***Les frais s'appliquent aux étudiants inscrits au programme d'études Infirmières en anglais.

- Le frais pour la troisième possibilité de passer l'examen - 150 euros / examen

Le paiement des frais de scolarité peut être faite intégralement ou en deux versements:

Pour la première année d'études :

Échéance premier versement : à la confirmation de la place par le candidat admis

Échéance second versement: 16 février 2027

Pour les années d'études II-VI :

Échéance premier versement: 16 octobre 2026

Échéance second versement: 16 février 2027

Pour les 60 premiers jours de la date d'échéance, l'université se réserve le droit de facturer pénalité de 0,1% / jour de retard par rapport au montant dû. Si, dans 60 jours, l'étudiant n'a pas payé les frais de scolarité et les pénalités associées, l'université prend les dispositions nécessaires pour expulser les étudiants débiteurs. La décision d'expulsion implique l'annulation d'engagements financiers des étudiants.

La réinscription est effectuée par décision du recteur, après le paiement des frais de réinscription d'un montant de 500 lei / an. L'étudiant doit payer les frais de scolarité liés à l'année d'études dans laquelle il est inscrit, conformément au Règlement pour l'organisation et le déroulement de l'activité didactique

SERVICIUL FINANCIAR

400012 Cluj-Napoca, România
str. Victor Babeș nr. 8
Tel: +40-264-597256 int. 2159
Fax: +40-264-597257



UMF
UNIVERSITATEA DE
MEDICINĂ ȘI FARMACIE
IULIU HAȚIEGANU
CLUJ-NAPOCA

www.umfcluj.ro

dans le cycle des études universitaires de licence.

Le frais pour la première présentation à l'examen de licence est inclus dans les frais de scolarité. Le frais pour la répétition de l'examen de licence est de 500 lei.

1.3 Frais de scolarité annuels pour les étudiants étrangers inscrits au programme de Médecine, Novara, en Italie

Année d'étude	Les citoyens des États membres de l'UE, des États appartenant à L'Espace Économique Européen et à la Confédération Suisse	Les citoyens des États tiers de l'UE
I	14 800 euro	14 800 euro

Le paiement des frais de scolarité peut être faite intégralement ou en deux versements:

Pour la première année d'études :

Échéance premier versement : à la confirmation de la place par le candidat admis

Échéance second versement: 16 février 2027

- Le frais pour la troisième possibilité de passer l'examen pour les étudiants citoyens des États membres de l'UE, des États appartenant à L'Espace Économique Européen et à la Confédération Suisse - 150 lei / examen ;
- Le frais pour la troisième possibilité de passer l'examen pour les étudiants citoyens des États tiers de l'UE- 150 euros/ examen ;

Pour les 60 premiers jours de la date d'échéance, l'université se réserve le droit de facturer pénalité de 0,1% / jour de retard par rapport au montant dû. Si, dans 60 jours, l'étudiant n'a pas payé les frais de scolarité et les pénalités associées, l'université prend les dispositions nécessaires pour expulser les étudiants débiteurs. La décision d'expulsion implique l'annulation d'engagements financiers des étudiants.

La réinscription est effectuée par décision du recteur, après le paiement des frais de réinscription d'un montant de 500 lei / an. L'étudiant doit payer les frais de scolarité liés à l'année d'études dans laquelle il est inscrit, conformément au Règlement pour l'organisation et le déroulement de l'activité didactique dans le cycle des études universitaires de licence.

Le frais pour la première présentation à l'examen de licence est inclus dans les frais de scolarité. Le frais pour la répétition de l'examen de licence est de 500 lei.

2. LES FRAIS DE SCOLARITÉ POUR LES ÉTUDIANTS INSCRITS DANS UNE ANNÉE COMPLÉMENTAIRE

2.1 Les citoyens des États membres de l'UE, des États appartenant à L'Espace Économique Européen et à la Confédération Suisse, vont payer les frais de scolarité pour l'année

SERVICIUL FINANCIAR

400012 Cluj-Napoca, România
str. Victor Babeș nr. 8
Tel: +40-264-597256 int. 2159
Fax: +40-264-597257



UMF
UNIVERSITATEA DE
MEDICINĂ ȘI FARMACIE
IULIU HAȚIEGANU
CLUJ-NAPOCA

www.umfcluj.ro

complémentaire suivants:

- a) 10% du frais de scolarité annuelle pour l'année d'études de l'étudiant;
- b) les frais pour les crédits échoués des années antérieures:

nr.des crédits échoués X la valeur d'un crédit échoué

- Pour les programmes d'études de 360 – 300 crédits, 1ere année d'études-2ème année d'études, la valeur d'un crédit échoué est de 170 euros;
- Pour les programmes d'études de 360 – 300 crédits, 3ème année d'études, la valeur d'un crédit échoué est de 145 euros;
- Pour les programmes d'études de 360 – 300 crédits, 4ème année d'études, la valeur d'un crédit échoué est de 135 euros;
- Pour les programmes d'études de 360 – 300 crédits, 5ème année d'études - 6ème année d'études, la valeur d'un crédit échoué est de 125 euros;
- Pour les programmes d'études de 180 – 240 crédits, la valeur d'un crédit échoué est de 60 euros;

Les étudiants dans l'année complémentaire **paient intégralement** les frais: les frais pour l'année complémentaire et les frais pour les crédits échoués jusqu'à **16 octobre 2026**.

Pour les 60 premiers jours de la date d'échéance, l'université se réserve le droit de facturer pénalité de 0,1% / jour de retard par rapport au montant dû. Si, dans 60 jours, l'étudiant n'a pas payé les frais de scolarité pour l'année complémentaire, les frais pour les crédits échoués, et les pénalités associées, l'université prend les dispositions nécessaires pour expulser les étudiants débiteurs. La décision d'expulsion implique l'annulation d'engagements financiers des étudiants.

La réinscription est effectuée par décision du recteur, après le paiement des frais de réinscription d'un montant de 500 lei / an. L'étudiant doit payer les frais de scolarité liés à l'année d'études dans laquelle il est inscrit, conformément au Règlement pour l'organisation et le déroulement de l'activité didactique dans le cycle des études universitaires de licence.

2.2 Les citoyens des États tiers de l'UE vont payer les frais de scolarité pour l'année complémentaire suivants:

- a) 10 % du frais de scolarité annuelle pour l'année d'études de l'étudiant;
- b) le frais pour les crédits échoués des années antérieures:

nr.des crédits échoués X la valeur d'un crédit échoué

- Pour les programmes d'études de 360 – 300 crédits, 1ere année d'études-2ème année d'études, la valeur d'un crédit échoué est de 170 euros;
- Pour les programmes d'études de 360 – 300 crédits, 3ème année d'études, la valeur d'un crédit échoué est de 145 euros;
- Pour les programmes d'études de 360 – 300 crédits, 4ème année d'études, la valeur d'un crédit échoué est de 135 euros;
- Pour les programmes d'études de 360 – 300 crédits, 5ème année d'études - 6ème année d'études, la valeur d'un crédit échoué est de 125 euros;

SERVICIUL FINANCIAR

400012 Cluj-Napoca, România
str. Victor Babeș nr. 8
Tel: +40-264-597256 int. 2159
Fax: +40-264-597257



UMF
UNIVERSITATEA DE
MEDICINĂ ȘI FARMACIE
IULIU HAȚIEGANU
CLUJ-NAPOCA

www.umfcluj.ro

- Pour les programmes d'études de 180 – 240 crédits, la valeur d'un crédit échoué est de 60 euros;

Les étudiants dans l'année complémentaire paient intégralement les frais: les frais pour l'année complémentaire et les frais pour les crédits échoués jusqu'à **16 octobre 2026**.

Pour les 60 premiers jours de la date d'échéance, l'université se réserve le droit de facturer pénalité de 0,1% / jour de retard par rapport au montant dû. Si, dans 60 jours, l'étudiant n'a pas payé les frais de scolarité pour l'année complémentaire, les frais pour les crédits échoués, et les pénalités associées, l'université prend les dispositions nécessaires pour expulser les étudiants débiteurs. La décision d'expulsion implique l'annulation d'engagements financiers des étudiants.

La réinscription est effectuée par décision du recteur, après le paiement des frais de réinscription d'un montant de 500 lei / an. L'étudiant doit payer les frais de scolarité liés à l'année d'études dans laquelle il est inscrit, conformément au Règlement pour l'organisation et le déroulement de l'activité didactique dans le cycle des études universitaires de licence.

Les étudiants boursiers de l'État roumain, avec ou sans bourse, admis dans les établissements d'enseignement supérieur sur des places financées par le budget de l'Etat, des citoyens étrangers, inscrits dans une année complémentaire, depuis l'année universitaire 2017-2018, devront payer les frais en eur, le montant étant le même que celui prévu pour les citoyens des États tiers de l'UE (le point 2.2 de l'Annexe).

3. LES FRAIS DE SCOLARITÉ POUR LES ÉTUDIANTS INSCRITS DANS L'ANNÉE COMPLÉMENTAIRE FINALE

Les étudiants dans la dernière année d'études qui n'ont pas obtenu toutes les crédits nécessaires pour promouvoir le programme d'étude, à la fin de toutes les sessions d'examens, peuvent continuer leurs études dans une année complémentaire finale.

3.1 Les citoyens des États membres de l'UE, des États appartenant à L'Espace Économique Européen et à la Confédération Suisse, vont payer les frais de scolarité pour l'année complémentaire finale suivants:

- a) 10% du frais de scolarité annuelle pour l'année d'études de l'étudiant;
- b) le frais pour les crédits échoués des années antérieures:

nr.des crédits échoués X la valeur d'un crédit échoué

- Pour les programmes d'études de 360 crédits, la valeur d'un crédit échoué est de 125 euros;
- Pour les programmes d'études de 300 crédits, la valeur d'un crédit échoué est de 125 euros;
- Pour les programmes d'études de 180 – 240 crédits, la valeur d'un crédit échoué est de 60 euros;

Les étudiants dans l'année complémentaire finale **paient intégralement** les frais: 10% du frais de scolarité annuelle pour l'année d'études de l'étudiant et le frais pour les crédits échoués jusqu'à **16 octobre 2026**.

Pour les 60 premiers jours de la date d'échéance, l'université se réserve le droit de facturer pénalité de

SERVICIUL FINANCIAR

400012 Cluj-Napoca, România
str. Victor Babeș nr. 8
Tel: +40-264-597256 int. 2159
Fax: +40-264-597257



UMF
UNIVERSITATEA DE
MEDICINĂ ȘI FARMACIE
IULIU HAȚIEGANU
CLUJ-NAPOCA

www.umfcluj.ro

0,1% / jour de retard par rapport au montant dû. Si, dans 60 jours, l'étudiant n'a pas payé les frais de scolarité pour l'année complémentaire finale et les pénalités associées, l'université prend les dispositions nécessaires pour expulser les étudiants débiteurs. La décision d'expulsion implique l'annulation d'engagements financiers des étudiants.

La réinscription est effectuée par décision du recteur, après le paiement des frais de réinscription d'un montant de 500 lei / an. L'étudiant doit payer les frais de scolarité liés à l'année d'études dans laquelle il est inscrit, conformément au Règlement pour l'organisation et le déroulement de l'activité didactique dans le cycle des études universitaires de licence.

3.2 Les citoyens des États tiers de l'UE vont payer les frais de scolarité pour l'année complémentaire finale suivants:

- a) 10% du frais de scolarité annuelle pour l'année d'études de l'étudiant;
- b) le frais pour les crédits échoués des années antérieures:

nr. des crédits échoués X la valeur d'un crédit échoué

- Pour les programmes d'études de 360 crédits, la valeur d'un crédit échoué est de 125 euros;
- Pour les programmes d'études de 300 crédits, la valeur d'un crédit échoué est de 125 euros;
- Pour les programmes d'études de 180 – 240 crédits, la valeur d'un crédit échoué est de 60 euros;

Les étudiants dans l'année complémentaire finale **paient intégralement** les frais: 10% de la cotisation annuelle pour l'année d'études de l'étudiant et le frais pour les crédits échoués jusqu'à **16 octobre 2026**.

Pour les 60 premiers jours de la date d'échéance, l'université se réserve le droit de facturer pénalité de 0,1% / jour de retard par rapport au montant dû. Si, dans 60 jours, l'étudiant n'a pas payé les frais de scolarité pour l'année complémentaire finale et les pénalités associées, l'université prend les dispositions nécessaires pour expulser les étudiants débiteurs. La décision d'expulsion implique l'annulation d'engagements financiers des étudiants.

La réinscription est effectuée par décision du recteur, après le paiement des frais de réinscription d'un montant de 500 lei / an. L'étudiant doit payer les frais de scolarité liés à l'année d'études dans laquelle il est inscrit, conformément au Règlement pour l'organisation et le déroulement de l'activité didactique dans le cycle des études universitaires de licence.

Les étudiants boursiers de l'État roumain, avec ou sans bourse, admis dans les établissements d'enseignement supérieur sur des places financées par le budget de l'Etat, des citoyens étrangers, inscrits dans une année complémentaire finale, depuis l'année universitaire 2017-2018, devront payer les frais en eur, le montant étant le même que celui prévu pour les citoyens des États tiers de l'UE (le point 3.2 de l'Annexe).

4. LES FRAIS POUR LES CRÉDITS ÉCHOUÉS

Un étudiant peut accéder à une année universitaire supérieure selon le Règlement pour l'organisation et le déroulement de l'activité didactique dans le cycle des études universitaires de licence.

SERVICIUL FINANCIAR

400012 Cluj-Napoca, România
str. Victor Babeș nr. 8
Tel: +40-264-597256 int. 2159
Fax: +40-264-597257

www.umfcluj.ro



UMF
UNIVERSITATEA DE
MEDICINĂ ȘI FARMACIE
IULIU HAȚIEGANU
CLUJ-NAPOCA

4.1 Les citoyens des États membres de l'UE, des États appartenant à L'Espace Économique Européen et à la Confédération Suisse, vont payer les frais pour les crédits échoués suivants:

nr. des crédits échoués X la valeur d'un crédit échoué

- Pour les programmes d'études de 360 – 300 crédits, 1ere année d'études-2ème année d'études, la valeur d'un crédit échoué est de 170 euros;
- Pour les programmes d'études de 360 – 300 crédits, 3ème année d'études, la valeur d'un crédit échoué est de 145 euros;
- Pour les programmes d'études de 360 – 300 crédits, 4ème année d'études, la valeur d'un crédit échoué est de 135 euros;
- Pour les programmes d'études de 360 – 300 crédits, 5ème année d'études - 6ème année d'études, la valeur d'un crédit échoué est de 125 euros;
Pour les programmes d'études de 180 – 240 crédits, la valeur d'un crédit échoué est de 60 euros;

4.2 Les citoyens des États tiers de l'UE, vont payer les frais pour les crédits échoués suivants:

nr. des crédits échoués X la valeur d'un crédit échoué

- Pour les programmes d'études de 360 – 300 crédits, 1ere année d'études-2ème année d'études, la valeur d'un crédit échoué est de 170 euros;
- Pour les programmes d'études de 360 – 300 crédits, 3ème année d'études, la valeur d'un crédit échoué est de 145 euros;
- Pour les programmes d'études de 360 – 300 crédits, 4ème année d'études, la valeur d'un crédit échoué est de 135 euros;
- Pour les programmes d'études de 360 – 300 crédits, 5ème année d'études - 6ème année d'études, la valeur d'un crédit échoué est de 125 euros;
Pour les programmes d'études de 180 – 240 crédits, la valeur d'un crédit échoué est de 60 euros;

Le paiement des crédits échoués se fait à la valeur du crédit de l'année d'étude dans laquelle l'étudiant est immatriculé.

Les étudiants boursiers de l'État roumain, avec ou sans bourse, admis dans les établissements d'enseignement supérieur sur des places financées par le budget de l'Etat, des citoyens étrangers, depuis l'année universitaire 2017-2018, qui réussissent dans l'année d'études supérieure, mais qui ont des crédits échoués, paieront les frais pour les crédits échoués en eur, le montant étant le même que celui prévu pour les citoyens des États tiers de l'UE.

Le paiement des crédits échoués se fait au moins 10 jours avant la session d'examen.

5. LES FRAIS POUR LES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES :

Les étudiants immatriculés à l'UMFIH peuvent suivre, dans un régime de frais, des matières optionnelles supplémentaires, des matières optionnelles, jusqu'à un maximum de 20 ECTS. Les crédits accumulés conformément au présent article ne peuvent être utilisés pour une immatriculation dans une année supérieure.

SERVICIUL FINANCIAR

400012 Cluj-Napoca, România
str. Victor Babeș nr. 8
Tel: +40-264-597256 int. 2159
Fax: +40-264-597257

www.umfcluj.ro



UMF
UNIVERSITATEA DE
MEDICINĂ ȘI FARMACIE
IULIU HAȚIEGANU
CLUJ-NAPOCA

Les frais pour les crédits supplémentaires, est déterminé comme suit :

nr.des crédits X la valeur d'un crédit supplémentaires

- Pour les programmes d'études de 360 – 300 crédits, 1ere année d'études-2ème année d'études, la valeur d'un crédit est de 170 euros;
 - Pour les programmes d'études de 360 – 300 crédits, 3ème année d'études, la valeur d'un crédit est de 145 euros;
 - Pour les programmes d'études de 360 – 300 crédits, 4ème année d'études, la valeur d'un crédit est de 135 euros;
 - Pour les programmes d'études de 360 – 300 crédits, 5ème année d'études - 6ème année d'études, la valeur d'un crédit est de 125 euros;
- Pour les programmes d'études de 180 – 240 crédits, la valeur d'un crédit est de 60 euros;

Les étudiants boursiers de l'État roumain, avec ou sans bourse, admis dans les établissements d'enseignement supérieur sur des places financées par le budget de l'Etat, des citoyens étrangers, depuis l'année universitaire 2017-2018, devront payer les frais pour les crédits supplémentaires en eur, le montant étant le même que celui prévu pour les citoyens des États tiers de l'UE.

Paiement des frais pour les crédits échoués se fait au moins 10 jours avant la session d'examen.

V. LES FRAIS DE SCOLARITÉ POUR LES ÉTUDES DE MASTER

1. Les frais pour les études de master pour les étudiants roumains, les citoyens des États membres de l'UE, des États appartenant à L'Espace Économique Européen et à la Confédération Suisse, qui passent un examen écrit d'admission

1.1 Les frais de scolarité pour les études de master

Frais d'inscription aux études de master*	500 LEI
Frais d'immatriculation	200 LEI
Frais de scolarité (programmes d'étude en langue roumaine)**	5 000 LEI(2500 lei/semestre)
Frais de scolarité (programmes d'étude en langue anglais)**	5 500 lei/ année
Frais de réexamen	150 LEI
Frais pour la répétition de l'examen de dissertation	500 LEI

*Les enfants du personnel didactique et du personnel administratif actifs, les enfants du personnel didactique et du personnel administratif à la retraite du système éducatif, les enfants orphelins d'un ou des deux parents qui ont travaillé dans le système éducatif, les enfants du personnel employé à l'Université de Médecine et Pharmacie "Iuliu-Hațieganu" sont exonérés du paiement des frais d'inscription pour le master.

**Le personnel employé à l'Université de Médecine et Pharmacie "Iuliu-Hațieganu" bénéficie d'une réduction de 50% sur les frais de scolarité annuels.

Le paiement des frais de scolarité peut être faite intégralement ou en deux versements:

Échéance premier versement: 23 octobre 2026

Échéance second versement: 23 février 2027

SERVICIUL FINANCIAR

400012 Cluj-Napoca, România
str. Victor Babeș nr. 8
Tel: +40-264-597256 int. 2159
Fax: +40-264-597257

www.umfcluj.ro



UMF
UNIVERSITATEA DE
MEDICINĂ ȘI FARMACIE
IULIU HAȚIEGANU
CLUJ-NAPOCA

Pour les 60 premiers jours de la date d'échéance, l'université se réserve le droit de facturer pénalité de 0,1% / jour de retard par rapport au montant dû. Si, dans 60 jours, l'étudiant n'a pas payé les frais de scolarité pour les études de master et les pénalités associées, l'université prend les dispositions nécessaires pour expulser les étudiants débiteurs. La décision d'expulsion implique l'annulation d'engagements financiers des étudiants.

La réinscription est effectuée par décision du recteur, après le paiement des frais de réinscription d'un montant de 500 lei / an. L'étudiant doit payer les frais de scolarité liés à l'année d'études dans laquelle il est inscrit, conformément au Règlement pour l'organisation et le déroulement de l'activité didactique dans le cycle des études universitaires de master.

Le frais pour la première présentation à l'examen de dissertation est inclus dans les frais de scolarité. Le frais pour la répétition de l'examen de dissertation est de 500 lei.

1.2 LES FRAIS DE SCOLARITÉ POUR LES ÉTUDIANTS INSCRITS DANS UNE ANNÉE COMPLÉMENTAIRE

Les étudiants au master qui n'ont pas obtenu le nombre minimal d'unités de crédit nécessaires pour la réussite d'une année universitaire, conformément au Règlement pour l'organisation et le déroulement de l'activité didactique dans le cycle de master, paieront les frais de scolarité pour l'année complémentaire composée de:

- a) 10% du frais de scolarité annuelle pour l'année d'études de l'étudiant à master;
- b) le frais pour les crédits échoués:

nr. des crédits échoués X la valeur d'un crédit échoué

- Pour 1ere année d'études, programme d'études en roumain, la valeur d'un crédit échoué est de 85 lei;
- Pour 1ere année d'études, programme d'études en anglais, la valeur d'un crédit échoué est de 90 lei;
- Pour 2ème année d'études, programme d'études en roumain, la valeur d'un crédit échoué est de 50 lei;

Les étudiants au master dans l'année complémentaire paient intégralement les frais: les frais pour l'année complémentaire et les frais pour les crédits échoués jusqu'à **23 octobre 2026**.

Pour les 60 premiers jours de la date d'échéance, l'université se réserve le droit de facturer pénalité de 0,1% / jour de retard par rapport au montant dû. Si, dans 60 jours, l'étudiant n'a pas payé les frais de scolarité pour l'année complémentaire, les frais pour les crédits échoués, et les pénalités associées, l'université prend les dispositions nécessaires pour expulser les étudiants débiteurs. La décision d'expulsion implique l'annulation d'engagements financiers des étudiants au master.

La réinscription est effectuée par décision du recteur, après le paiement des frais de réinscription d'un montant de 500 lei / an. L'étudiant doit payer les frais de scolarité liés à l'année d'études dans laquelle il est inscrit, conformément au Règlement pour l'organisation et le déroulement de l'activité didactique dans le cycle des études universitaires de master.

SERVICIUL FINANCIAR

400012 Cluj-Napoca, România
str. Victor Babeș nr. 8
Tel: +40-264-597256 int. 2159
Fax: +40-264-597257

www.umfcluj.ro



UMF
UNIVERSITATEA DE
MEDICINĂ ȘI FARMACIE
IULIU HAȚIEGANU
CLUJ-NAPOCA

1.3 LES FRAIS DE SCOLARITÉ POUR LES ÉTUDIANTS INSCRITS DANS UNE ANNÉE COMPLÉMENTAIRE FINALE

Les étudiants au master qui après la dernière année d'études, ont au moins une matière non promue dans les matières du programme d'études qu'ils suivent, concordant au Règlement sur l'organisation et le déroulement des activités d'enseignement dans le cycle d'études universitaires de master, paieront les frais de scolarité pour l'année complémentaire finale consistant en :

- 10% du frais de scolarité annuelle pour l'année d'études de l'étudiant à master;
- le frais pour les crédits échoués:

nr. des crédits échoués X la valeur d'un crédit échoué

- Pour 1ere année d'études, programme d'études en roumain, la valeur d'un crédit échoué est de 85 lei;
- Pour 1ere année d'études, programme d'études en anglais, la valeur d'un crédit échoué est de 90 lei;
- Pour 2ème année d'études, programme d'études en roumain, la valeur d'un crédit échoué est de 50 lei;

Les étudiants au master dans l'année complémentaire finale paient intégralement les frais: les frais pour l'année complémentaire finale et les frais pour les crédits échoués jusqu'à **23 octobre 2026**.

Pour les 60 premiers jours de la date d'échéance, l'université se réserve le droit de facturer pénalité de 0,1% / jour de retard par rapport au montant dû. Si, dans 60 jours, l'étudiant n'a pas payé les frais de scolarité pour l'année complémentaire finale, les frais pour les crédits échoués, et les pénalités associées, l'université prend les dispositions nécessaires pour expulser les étudiants débiteurs. La décision d'expulsion implique l'annulation d'engagements financiers des étudiants au master.

La réinscription est effectuée par décision du recteur, après le paiement des frais de réinscription d'un montant de 500 lei / an. L'étudiant doit payer les frais de scolarité liés à l'année d'études dans laquelle il est inscrit, conformément au Règlement pour l'organisation et le déroulement de l'activité didactique dans le cycle des études universitaires de master.

2. LES FRAIS DE SCOLARITÉ POUR LES ÉTUDES DE MASTER POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX DES ÉTATS TIERS DE L'UNION EUROPÉENNE

Année d'étude	Faculté de Médecine	Faculté de Médecine Dentaire	Faculté de Pharmacie
Citoyens non-européens			
1er année	3500 euro	3500 euro	3500 euro

Le paiement des frais de scolarité peut être faite intégralement ou en deux versements:

Échéance premier versement: 16 octobre 2026

Échéance premier versement: 16 février 2027

Frais de réexamen = 150 euro/examen

Pour les 60 premiers jours de la date d'échéance, l'université se réserve le droit de facturer pénalité de

SERVICIUL FINANCIAR

400012 Cluj-Napoca, România
str. Victor Babeș nr. 8
Tel: +40-264-597256 int. 2159
Fax: +40-264-597257



UMF
UNIVERSITATEA DE
MEDICINĂ ȘI FARMACIE
IULIU HAȚIEGANU
CLUJ-NAPOCA

www.umfcluj.ro

0,1% / jour de retard par rapport au montant dû. Si, dans 60 jours, l'étudiant n'a pas payé les frais de scolarité pour les études de master et les pénalités associées, l'université prend les dispositions nécessaires pour expulser les étudiants débiteurs.

La décision d'expulsion implique l'annulation d'engagements financiers des étudiants. La réinscription est effectuée par décision du recteur, après le paiement des frais de réinscription d'un montant de 500 lei / an. L'étudiant doit payer les frais de scolarité liés à l'année d'études dans laquelle il est inscrit, conformément au Règlement pour l'organisation et le déroulement de l'activité didactique dans le cycle des études universitaires de master.

Le frais pour la première présentation à l'examen de dissertation est inclus dans les frais de scolarité. Le frais pour la répétition de l'examen de dissertation est de 500 lei.

VI. LES FRAIS POUR LES ÉTUDES DOCTORALES

Les frais pour les doctorants doivent être payés intégralement en deux versements égaux, jusqu'à l'échéance:

Pour les doctorants immatriculés dans les années 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026

Échéance premier versement - 19 octobre 2026, sauf les doctorants admis en Septembre 2026, qui va payer le premier versement à ce jour 30.09.2026

Échéance second versement - 9 avril 2027

Pour les **60 premiers jours** de la date d'échéance, l'université se réserve le droit de facturer pénalité de 0,1% / jour de retard, et après de communiquer l'expulsion. La réinscription se fait en payant des frais de scolarité, des pénalités et un frais de réinscription de 1000 lei.

1.	Les frais pour le doctorat à jour admis en 2021, 2022	10000 RON/année (2000 lei/ année pour les enseignants* et non enseignant, employé de l'UMF)
2.	Les frais pour le doctorat à temps partiel admis en 2021, 2022	5000 RON/année (2000 lei/ année pour les enseignants* et non enseignant, employé de l'UMF)
3.	Les frais pour le doctorat à jour admis en 2023 et à temps partiel admis en 2024, 2025 et 2026	12000 RON/année (2000 lei/ année pour les enseignants* et non enseignant, employé de l'UMF)
4.	Les frais pour le doctorat à temps partiel admis en 2023	10000 RON/année (2000 lei/ année pour les enseignants* et non enseignant, employé de l'UMF)
5.	Les frais pour le doctorat (à jour, à temps partiel) doctorants nonUE	7000 Euro/ année
6.	Le frais pour la soutenance de la thèse de doctorat pour les doctorants payants (à distance, à jour; à temps partiel)	2100 lei
7.	Le frais pour la soutenance de la thèse de doctorat pour les doctorants de l'UE et non UE immatriculés aux études doctorales, payant, pour les doctorats qui paient avec capital propre	1000 Euro
8.	Frais d'inscription aux études de doctorat	
	- les candidats employés à l'Université de Médecine et de Pharmacie "Iuliu Hatieganu"	100 lei

SERVICIUL FINANCIAR

400012 Cluj-Napoca, România
str. Victor Babeș nr. 8
Tel: +40-264-597256 int. 2159
Fax: +40-264-597257



UMF
UNIVERSITATEA DE
MEDICINĂ ȘI FARMACIE
IULIU HAȚIEGANU
CLUJ-NAPOCA

www.umfcluj.ro

	- les candidats médecins résidents	100 lei
	- UMF Cluj diplômés de classe 2026	100 lei
	- autre catégories de candidats	500 lei
9.	Le frais pour obtenir un certificat de maîtrise de langue étrangère pour le doctorat	150 lei
10.	Le retrait de toute forme de doctorat financé par le budget de l'Etat (sans bourse d'études)	2000 lei
11.	Le retrait de toute forme de doctorat financé par le budget de l'Etat (bénéficiaire d'une bourse)	4 500 lei
12.	Frais pour les doctorants bénéficiant de la prolongation de leurs études doctorales (sur proposition du directeur de thèse, avec l'accord du sénat de l'UMF)	12 000 lei/an) (2000 lei/ année pour les enseignants* et non enseignant, employé de l'UMF) le paiement des frais de scolarité peut être faite intégralement ou en trois versements égaux: - 1ere versement: 09.10.2026 - 2ème versement: 09.02.2027 - 3ème versement: 09.06.2027 -pendant les 90 jours où la thèse est en transparence publique sur la plateforme de l'UEFISCDI, aucun frais n'est dû. - les doctorants qui, après la période pendant laquelle la thèse a été 90 jours sur la plateforme de l'UEFISCDI, ont reçu un avis défavorable et recommencent la procédure,
13.	Les pénalités pour ne pas payer à temps le frais pour le doctorat	0,1% / jour de retard (pour 60 jours)

*par personnel enseignant, nous entendons les assistants universitaires employés pour une durée déterminée de 5 ans (NON rémunérés à l'heure)

VII. LES FRAIS DE SCOLARITÉ POUR LE PROGRAMME DE RESIDENCE POUR LES CITOYENS DES ÉTATS TIERS DE L'UE

Année d'étude	Médecine	Médecine Dentaire	Pharmacie
I	10000 euro	10000 euro	10000 euro
II	10000 euro	10000 euro	10000 euro
III	8500 euro	8500 euro	8500 euro
IV	7000 euro	7000 euro	-
V	7000 euro	7000 euro	-
VI	7000 euro	-	-
VII	6000 euro	-	-

Le paiement des frais de scolarité pour le programme de résidence peut être faite intégralement ou en deux versements.

Les résidents payants, sans examen d'admission, doivent payer le frais de scolarité pour le programme

SERVICIUL FINANCIAR

400012 Cluj-Napoca, România
str. Victor Babeș nr. 8
Tel: +40-264-597256 int. 2159
Fax: +40-264-597257



UMF
UNIVERSITATEA DE
MEDICINĂ ȘI FARMACIE
IULIU HAȚIEGANU
CLUJ-NAPOCA

www.umfcluj.ro

de résidence intégralement jusqu'à l'échéance du versement antérieur.

Pour les 30 premiers jours de la date d'échéance, l'université se réserve le droit de facturer pénalité de 0,1% / jour de retard par rapport au montant dû. Après 30 jours, l'université prend les dispositions nécessaires pour expulser les résidents débiteurs. La décision d'expulsion implique l'annulation d'engagements financiers des résidents pour l'activité didactique échouée.

Les docteurs en résidence, citoyens étrangers, inscrits à des études pour leur propre compte, qui interrompent leurs études pour effectuer des stages à l'étranger, devront, lors de la reprise de leurs études, s'ils souhaitent que les stages effectués à l'étranger soient reconnus comme équivalents, payer une taxe administrative à cet effet, comme suit :

- d'un montant de 500 eur/mois de stage, pour les résidents citoyens étrangers inscrits à des études à partir de 2022 ;
- d'un montant de 700 eur/mois de stage, pour les résidents citoyens étrangers inscrits à des études à partir de 2026;

VII. LES FRAIS POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Le frais pour la carte de bibliothèque -pour les étudiants de l'Université de Médecine et de Pharmacie "Iuliu Hațieganu" -pour les étudiants au master -pour les doctorants de l'Université de Médecine et de Pharmacie "Iuliu Hațieganu" -pour les employés de l'Université de Médecine et de Pharmacie "Iuliu Hațieganu"/ bibliothécaires	0 lei
Le frais pour la carte de bibliothèque -pour les utilisateurs externes, pour les résidents, diplômés de l'UMFH de Cluj-Napoca (consulter les livres dans la salle de lecture)	20 lei/mois
Le frais pour la carte de bibliothèque - pour les utilisateurs externes, pour les résidents (des emprunts)	60 lei/année
Les pénalités pour ne pas retourner à temps les livres et manuels empruntés -pour les livres sous prêt à court terme (plus d'un jour de retard) -pour les livres sous prêt à long terme (les courses)	5 lei / jour de retard 0,5 lei / jour de retard
Le frais pour la délivrance double carte de bibliothèque	25 lei

Lorsque des documents sont endommagés, détruits ou perdus par les utilisateurs, ils paient la valeur liquidative du document, l'application mise à jour du facteur de l'inflation, majoré d'un montant égal à 1-5 fois le prix ainsi calculé.

Les prix pour copier, imprimer et scanner:

SERVICIUL FINANCIAR

400012 Cluj-Napoca, România
str. Victor Babeș nr. 8
Tel: +40-264-597256 int. 2159
Fax: +40-264-597257

www.umfcluj.ro



UMF
UNIVERSITATEA DE
MEDICINĂ ȘI FARMACIE
IULIU HAȚIEGANU
CLUJ-NAPOCA

Sommes (lei)	Noir et blanc		Couleur	
	1 Face	1 Recto - Verso	1 Face	1 Recto - Verso
COPIER A4	0,20	0,35	1,20	2,00
IMPRIMER A4	0,40	0,60	1,20	2,00
SCANNER A4	1,00	-	1,00	-
DOCUMENTS SPIRAUX (SPIRALES MÉTALLIQUES OU SPIRALES EN PLASTIQUE)				10,00

IX. FRAIS POUR MESURES COMPENSATOIRES :

Les étudiants de nationalité roumaine, des États membres de l'UE, de l'EEE, de la Confédération suisse, ainsi que les citoyens étrangers de pays tiers de l'UE, qui demandent à l'UMF, la reconnaissance des études effectuées à l'étranger afin de les poursuivre, paieront les frais suivants :

1. Pour poursuivre des études de premier cycle et de master :

- 10% des frais de scolarité approuvés pour chaque année académique pour les étudiants de l'UE, de l'EEE et des pays tiers de l'Union européenne ;
- Les frais pour l'examen d'équivalence :

nr.des crédits échoués X la valeur d'un crédit échoué

- pour l'année académique 2026-2027, la valeur d'un crédit échoué est de 170 euros;

2. Pour les études supérieures, des courses postuniversitaires, les frais sont de 100 eur.

X. AUTRES FRAIS

Frais de présimulation d'examen d'entrée pour un programme d'études de 360/300 crédits ECTS	250 LEI
Frais de simulation d'examen d'entrée pour un programme d'études de 360/300 crédits ECTS	600 LEI
Frais d'admission pour les étudiants qui passent l'examen d'entrée écrit ou un concours visant à évaluer leurs résultats scolaires, niveau licence et master, en langue roumaine	600 LEI
Frais de traitement des dossiers pour les candidats internationaux admis par évaluation des documents attestant des résultats scolaires et des réalisations personnelles des candidats - non remboursables	300 EUR
Frais d'immatriculation pour les étudiants (en exceptant les étudiants avec capital propre)	150 LEI
Frais pour la réinscription	500 LEI
Frais pour la manipulation du dossier pour le transfert de l'Université de Médecine et Pharmacie "Iuliu Hațieganu" à d'autres universités	
-étudiants roumains admis à l'issue d'un examen écrit d'admission ou d'un concours d'évaluation des résultats scolaires, programme d'études en roumain	2000 LEI
- étudiants étrangers admis sur la base d'une évaluation des documents attestant de leurs résultats scolaires et de leurs réalisations	5000 EUR

SERVICIUL FINANCIAR

400012 Cluj-Napoca, România
str. Victor Babeș nr. 8
Tel: +40-264-597256 int. 2159
Fax: +40-264-597257



UMF
UNIVERSITATEA DE
MEDICINĂ ȘI FARMACIE
IULIU HAȚIEGANU
CLUJ-NAPOCA

www.umfcluj.ro

personnelles, étudiants avec capital propre- frais de scolarité en devises étrangères	
Frais pour la manipulation du dossier pour le transfert d'autres universités à l'Université de Médecine et Pharmacie "Iuliu Hațieganu"	1000 LEI
Les frais pour l'examen d'équivalence (sauf les étudiants qui ont reçu la mobilité internationale et qui ont obtenu les crédits prévus dans le contrat d'étude signé)	est calculé en fonction de la proportion de la matière dans le plan d'éducation (nombre de crédits accordés), du frais annuel pour l'année universitaire où l'étudiant a été immatriculé
Les frais pour la possibilité de passer l'examen pour la troisième fois, pour les étudiants (roumains, citoyens de l'UE, des étudiants boursiers de l'État roumain- des Roumains de partout, avec ou sans bourse), sauf pour les étudiants inscrits dans une année complémentaire/ complémentaire finale et ceux qui paient le frais pour crédits échoués, pour la discipline échouée	150 LEI
Les frais pour la possibilité de passer l'examen pour la troisième fois, pour les étudiants citoyens non-européens, les étudiants boursiers de l'État roumain- des citoyens étrangers, avec ou sans bourse, sauf pour les étudiants inscrits dans une année complémentaire/ complémentaire finale et pour ceux qui paient les frais pour crédits échoués, pour la discipline échouée	150 EUR
Les frais de réexamen pour l'augmentation des notes	200 LEI
Les frais pour récupérer les absences des activités d'enseignement - travaux pratiques	50 RON/heure
Les frais pour cours optionnel payant	50 lei/ matière
Les frais pour le relevé de notes (en double) pour les diplômés de l'Université	500 LEI
Les frais pour la délivrance situation scolaire en double	20 RON/année académique
Les frais pour la délivrance du programme d'enseignement en double	100 RON/année académique
Les frais pour la délivrance de la carte d'étudiant en double	100 LEI
Les frais pour la délivrance de le Cahier de pratique médicale/ Cahier de compétences pratiques en double	150 LEI/copie
Les frais pour la délivrance d'une attestation (pour fin d'études, conformité, pour le dossier de retrait, pour les ambassades, attestation d'échographie pratique supervisée etc)	100 LEI
Les frais pour la délivrance du certificat (diplôme) des courses postuniversitaires en double	50 LEI
Les frais pour la délivrance du diplôme en double	500 LEI
Les frais pour la délivrance du supplément au diplôme en double	500 LEI

SERVICIUL FINANCIAR

400012 Cluj-Napoca, România
str. Victor Babeș nr. 8
Tel: +40-264-597256 int. 2159
Fax: +40-264-597257



UMF
UNIVERSITATEA DE
MEDICINĂ ȘI FARMACIE
IULIU HAȚIEGANU
CLUJ-NAPOCA

www.umfcluj.ro

Les frais pour remettre le diplôme de licence ou de fin d'études, suite à une mauvaise communication des données personnelles	500 LEI
Les frais pour attestation après la fin d'études (conformité, etc) pour les étudiants citoyens étrangers (avec expédition)	30 EUR
Les frais pour une attestation pour le dossier de retrait pour les étudiants citoyens étrangers (avec expédition)	30 EUR
Les frais pour obtenir un certificat de maîtrise de langue étrangère	
• certificat de langue étrangère (en anglais, français, allemand)/roumaine pour les étudiants et doctorants de l'Université de Médecine et de Pharmacie "Iuliu Hațieganu	50 LEI
• pour les enseignants de l'université (teste périodique, pour les postes d'enseignement et non enseignant)	70 LEI
• pour l'inscription à l'examen de doctorat, de master ou de résidence	150 LEI
• pour les personnes en dehors de l'université	150 LEI
• pour les candidats à l'admission par évaluation des documents qui attestent les performances scolaires et les réalisations personnelles	150 LEI
Le frais pour la répétition de l'examen de licence/ l'examen de dissertation	500 LEI
Pénalité pour ne pas soumettre à temps le mémoire de licence	600 LEI
Le frais pour l'inscription au concours pour les postes d'enseignant	
• maître assistant (durée déterminée)	200 LEI
• maître assistant (durée indéterminée)	200 LEI
• chargé de cours	300 LEI
• maître de conférences	400 LEI
• professeur	700 LEI
• assistant de recherche	200 LEI
• chercheurs scientifique	200 LEI
• chercheurs scientifique 3 ^{ème} degré	300 LEI
• chercheurs scientifique 2 ^{ème} degré	400 LEI
• chercheurs scientifique 1 ^{ère} degré	700 LEI
Frais d'inscription pour la promotion dans la carrière d'enseignant	
• chargé de cours	300 LEI
• maître de conférences	400 LEI
• professeur	700 LEI
Le frais usuel - Comité éthique de la recherche (demandeurs de l'extérieur UMF)	1500 LEI
Les frais d'urgence - Comité éthique de la recherche	3000 LEI
Les frais d'évaluation psychologique	
• en Roumain	300LEI
• en Anglais ou en Français	400 LEI
Les frais pour obtenir le certificat d'habilitation	

SERVICIUL FINANCIAR

400012 Cluj-Napoca, România
str. Victor Babeș nr. 8
Tel: +40-264-597256 int. 2159
Fax: +40-264-597257



UMF
UNIVERSITATEA DE
MEDICINĂ ȘI FARMACIE
IULIU HAȚIEGANU
CLUJ-NAPOCA

www.umfcluj.ro

• pour les enseignants de l'université	1500 LEI
• pour les personnes en dehors de l'université	4000 LEI
Les frais pour l'évaluation du dossier de reconnaissance de la fonction didactique obtenue dans les établissements universitaires accrédités de l'étranger	500 EUR
Le frais pour classer les diplômes de baccalauréat en original, qui ne sont pas donnés aux diplômés dans les 6 mois de l'obtention du diplôme	100 LEI
Les frais de délivrance le diplôme de licence en cas d'urgence	1000 LEI